



**Donnez-lui
un nom !**
(p.10 du magazine)



"La mouette t'rieuse"

DOSSIER
LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE !



Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Octobre : Octobre Bleu

Comme chaque année, les lieux de vie collective des aînés, les accueils de loisirs, périscolaires et les associations locales se sont mobilisés pour organiser 36 manifestations favorisant les échanges intergénérationnels. L'environnement a été le fil conducteur des animations.



Mardi 6 novembre : Conférence "Cris, pleurs, colère de l'enfant, comprendre et accueillir les émotions"

Organisée par le service du Relais Assistantes Maternelles, cette conférence a été animée par Clémentine Claire, consultante en parentalité créative. L'occasion pour les 40 assistantes maternelles et mamans présentes d'échanger autour de leurs expériences.



Dimanche 11 novembre : Spectacle « Lettres capitales »

500 spectateurs sont venus assister au spectacle-hommage au Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale. En partenariat avec la ville de St-Brevin, les membres des associations "Langue vivante" et "Libre expression" ainsi que les élèves de l'école intercommunale de musique ont interprété avec succès différentes époques musicales pour souligner les courriers rédigés par les soldats.



Sommaire

● Événements 4

Forum des métiers : les entreprises au contact des collégiens
La CCSE au côté des entrepreneurs
Un nouveau prestataire pour le Quai Vert

● Ça vous intéresse 6

Repenser la politique locale du commerce
Parc d'activités Estuaire Sud : coup d'accélérateur en vue

● Dossier 8

Trier plus, mieux et plus simplement :
la collecte de vos déchets évolue !



@Trivais-Chapraz

● Portrait 12

Bienvenue au Repair Café !

● Coup d'envoi 13

École intercommunale de musique à Paimboeuf : de nouveaux locaux pour la fin de l'année

● Vivre l'intercommunalité 14

La mutualisation des services en action

● Agenda 15



Bertrand Béchard

Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

A l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse, au nom des élus communautaires et en mon nom, des vœux de bonheur et de bonne santé.

En 2019, notre Communauté de Communes va continuer à évoluer, à se structurer, à se développer, avec toujours l'ambition de défendre une ambition commune, celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire et d'un service public de qualité, d'équité et de proximité pour nos habitants. Cette volonté s'est retrouvée dans notre Budget 2019 que nous venons de voter.

A travers nos choix budgétaires, nous avons voulu investir plus particulièrement dans différents domaines :

- L'environnement, avec la construction d'une station d'épuration (pour 1,3 million d'euros) et la réhabilitation de réseaux d'assainissement (plus d'1 million d'euros).
2019, sera aussi une année charnière dans ce domaine : les consignes de tri évolueront le 1^{er} avril, entraînant un meilleur tri. Il est de notre devoir de penser au futur. Nous y reviendrons plus précisément, mais je vous invite d'ores et déjà à choisir un prénom à notre nouvelle mascotte « La mouette t'rieuse ».
- Les mobilités. Nous réfléchissons actuellement à un transport en commun sur l'ensemble de notre territoire pour faciliter les échanges. Et parallèlement, nous continuerons à développer les déplacements doux avec pour objectif de relier aisément les différentes communes.
- La culture, avec un investissement important pour l'école intercommunale de musique qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique au projet pédagogique et un apprentissage plus agréable pour les élèves.

Ces projets (et il y en a bien d'autres !) sont rendus possibles, et sans hausse des taux d'imposition, grâce à notre gestion cohérente. Car défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale : créer une culture commune, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents, et ainsi préserver les équilibres financiers des communes et du groupement. En un mot, mutualiser. C'est ce que nous poursuivons en 2019 avec la mutualisation des services informatiques et ressources humaines.

Vous le voyez, l'enjeu est de taille. A travers ce Budget, malgré la baisse des dotations de l'Etat, et comme les précédents, nous investirons pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente. Bref, nous préparons demain, notre avenir et celui de nos enfants.

Bonne année 2019 à vous tous.



FORUM DES MÉTIERS : LES ENTREPRISES AU CONTACT DES COLLÉGIENS

Organisé par la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz en partenariat avec la CCSE, le Forum des Métiers s'est tenu à Sainte-Pazanne les 16 et 17 novembre derniers. Un bon moyen de mettre les jeunes en quête d'orientation en contact avec les entreprises et centres de formation.

Comme à chaque édition du forum, entreprises et partenaires se sont fédérés pour donner de la visibilité à leurs métiers et formations. Parmi eux, cinq grands « noms » de la CCSE : Framatome, la Laiterie de Saint-Père, Véolia, Macoretz, Leclerc, mais également le CFAB de Saint-Brevin et la MFR de Saint-Père-en-Retz. Plus largement, y étaient représentés également l'Armée de Terre, la Chambre des Notaires, le Crédit Mutuel, les

Compagnons du Devoir et du Tour de France, IBM France, la Chambre d'agriculture, etc.

La première journée était réservée aux établissements scolaires, l'accueil était assuré par les élèves des lycées Chassagne à Paimboeuf et Saint-Gabriel à Saint-Père-en-Retz. Le samedi était quant à lui ouvert à tous. Public et exposants ont tous répondu présents à l'appel de ce rendez-vous devenu incontournable.

La CCSE au côté des entrepreneurs

Les 21 et 22 novembre derniers, la CCSE participait au Salon des Entrepreneurs à la Cité des Congrès de Nantes, dédié aux porteurs de projet cherchant des soutiens auprès des territoires pour s'implanter localement.

Un salon bien structuré, un public ciblé et une invitation à ne pas manquer : celle de Loire Atlantique Développement à bénéficier d'un emplacement sur son stand. Parce que ses missions économiques vont de l'accompagnement foncier et immobilier à l'animation territoriale, en passant par le soutien des porteurs de projet, la CCSE a toute sa place sur le Salon des Entrepreneurs, auquel elle participait pour la deuxième fois. Cette édition 2018 lui a permis de nouer des contacts intéressants pour soutenir des initiatives prometteuses. Étaient présents à ses côtés d'autres territoires du Pays de Retz.



UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LE QUAI VERT

Un nouveau prestataire est aux commandes du pôle éco-touristique de Frossay depuis le 1^{er} janvier. Il sera en place pour une durée d'un an, le temps que le Quai Vert passe sous Délégation de Service Public (DSP).

Initialement, les élus de la CCSE avaient prévu de prolonger de quelques mois la mission de Couvre -Feu – qui gère l'établissement depuis son ouverture en 2010 et dont le marché était censé arriver à échéance au 31 décembre dernier – le temps de mener à bien la longue procédure de désignation qu'impose une DSP. La liquidation de l'association, en septembre dernier, les a forcés à revoir leur copie. Il a alors été décidé de lancer un nouveau marché, dont

la procédure est moins longue que pour une DSP. En novembre, plusieurs candidatures ont été étudiées pour être soumises au vote des élus le 20 décembre.

Retenue, l'association "Pilote la vie" assurera durant une année la mission qui lui a été confiée d'animation du pôle éco-touristique, dont la vocation est, rappelons-le, de valoriser le Canal du Mignon par des activités nature et sportives.

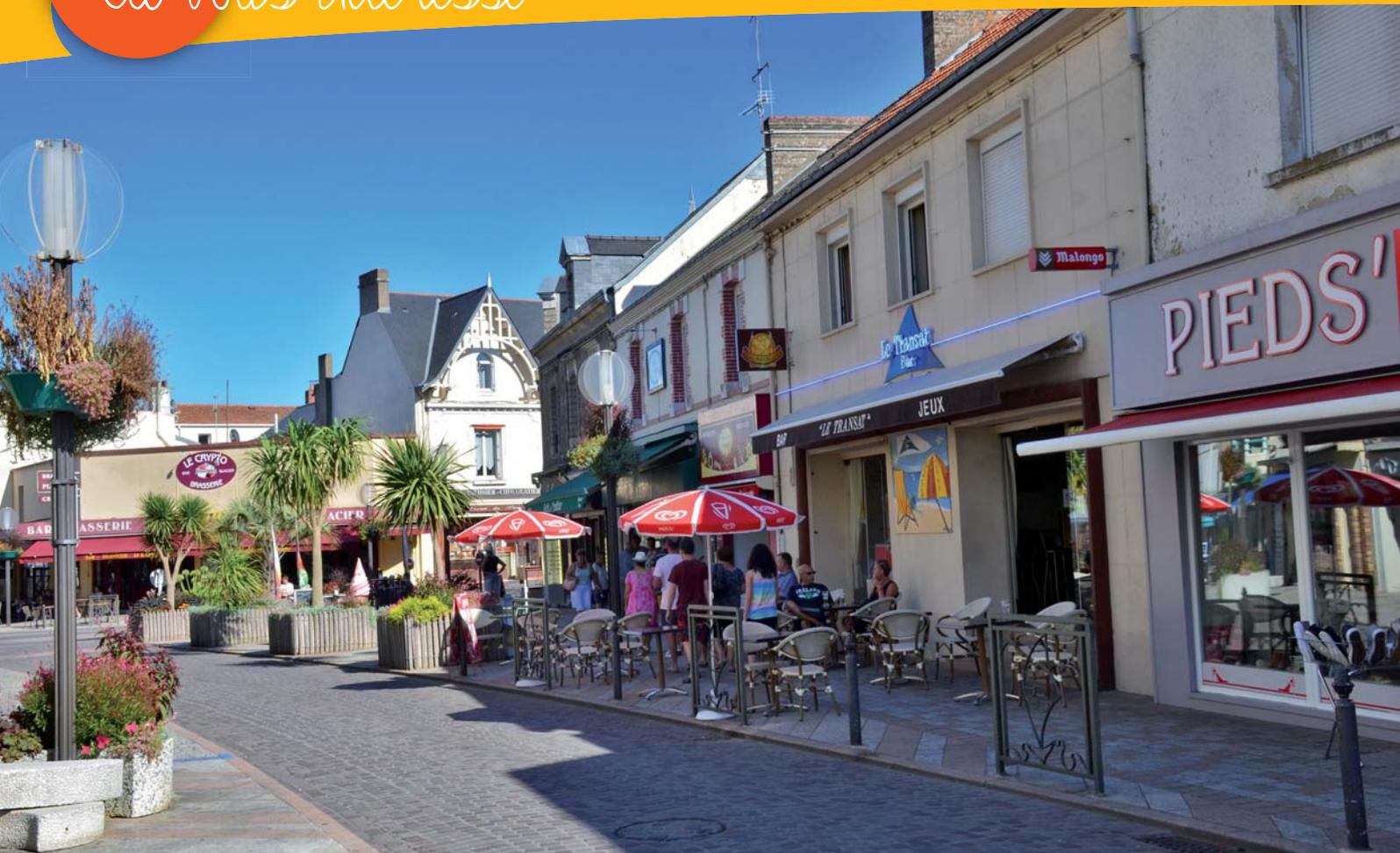
Nouveau : un agent de police intercommunal recruté

Le 29 novembre dernier, le Conseil communautaire approuvait la création d'un service de police mutualisé entre les communes de Corsept, Saint-Père-en-Retz et Frossay. Le recrutement d'un agent de police intercommunal est en cours.

Ses missions de proximité porteront principalement sur la surveillance de la voirie publique et du stationnement, la sécurité aux abords des écoles, la prévention, la surveillance des infractions, mais aussi la gestion des

objets trouvés et des animaux errants. L'agent pourra également être amené à intervenir en cas d'atteinte aux personnes et aux biens, de troubles de voisinage, etc.

Employé par la CCSE, il sera placé sous l'autorité fonctionnelle des maires des trois communes concernées. Celles-ci rembourseront les dépenses engagées par la CCSE selon un prorata calculé sur la base du temps passé par l'agent dans chaque commune : Saint-Père-en-Retz 50 %, Corsept 25 %, Frossay 25 %.



REPENSER LA POLITIQUE locale du commerce

Il y a peu de temps encore, chaque commune gérait à son propre niveau sa politique du commerce. Depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), cette compétence est passée partiellement entre les mains de la CCSE. Quelques explications s'imposent...

Il aura fallu une année d'échanges entre la CCSE et ses six communes pour définir le nouveau cadre à donner à leur politique locale du commerce. Fin octobre dernier, le Conseil communautaire statuait définitivement sur la nouvelle répartition des rôles entre les communes et l'intercommunalité. L'aboutissement de longs mois de réflexion menée au sein de trois ateliers de travail composés d'élus et animés par la CCI. Des actions ont été définies et priorisées, toujours dans l'objectif de basculer vers la CCSE uniquement celles relevant d'un pur intérêt communautaire.

Trois ateliers de travail, trois enjeux

Le premier atelier de travail s'est attaché à repenser l'environnement commercial, c'est-à-dire à valoriser la configuration des centres-bourgs pour les rendre plus accueillants. L'action de la CCSE se limitera à de la veille et de l'ingénierie. La réflexion du deuxième atelier a porté sur l'offre d'accueil, ou comment offrir aux

commerçants des conditions favorables d'installation et d'exercice de leur activité. Cela pourrait passer notamment par des opérations collectives de type ORAC (déjà déployé il y a quelques années pour aider les commerçants à moderniser leurs outils de travail). Le troisième atelier de travail était dédié à l'animation du tissu commercial. Objectif : développer le lien entre les commerçants et les collectivités, mobiliser et mettre en valeur les commerces, adopter de nouvelles pratiques commerciales.

Derrière ces réflexions de fond, les élus de la CCSE ont eu à cœur de trouver la meilleure répartition des missions et le plus juste équilibre entre ce qui devait continuer de relever des communes – comme l'organisation des marchés – et ce qui avait tout à gagner à passer à l'échelon communautaire.

> Le plan d'actions est consultable sur le site internet de la CCSE : entreprendre.cc-sudestuaire.fr



Bertrand Béchard

PARC D'ACTIVITÉS ESTUAIRE SUD : coup d'accélérateur en vue

Implanté sur la commune de Saint-Viaud, à la sortie de Paimboeuf, le parc Estuaire Sud devrait connaître prochainement un regain d'activités grâce à la proximité de la zone du Carnet. Huit hectares de foncier y sont disponibles et cinq nouvelles entreprises artisanales et de service sont en cours d'installation.

En juillet 2017, le Grand Port Nantes-Saint-Nazaire, propriétaire de la zone du Carnet, recevait l'autorisation préfectorale d'y développer des activités portuaires. Un signe plus qu'encourageant pour le développement de la zone elle-même et du parc d'activités attenantes géré par la CCSE. La nouvelle devrait générer un véritable appel d'air grâce aux entreprises amenées à s'installer au Carnet. « *Leurs futurs sous-traitants pourraient profiter de l'opportunité de s'installer à proximité, sur le parc Estuaire Sud* », explique Basile Talbot, chargé du développement économique de la CCSE.

Cinq nouvelles entreprises en un an

Carnet ou pas, le parc d'activités Estuaire Sud attire quoi qu'il arrive de nouvelles entreprises : Breizh Créations, fabricants de bols aux couleurs de la Bretagne, s'est installée en juillet dernier et des bâtiments sont en cours de construction pour quatre autres arrivants. Un artisan maçon de Saint-Viaud et le fabricant de

pompes à chaleur et d'installations électriques photovoltaïques Bozbek y construisent pour développer leur activité ; une micro-crèche privée y ouvrira ses portes à la fin de l'été. Un projet est également en cours avec l'antenne de la Croix-Rouge. À noter que toutes ces nouvelles activités accueillies sur le parc d'activités Estuaire Sud ne provoqueront aucune nuisance d'aucune sorte, sonore ou autre, sur le hameau voisin.

> Vous souhaitez en savoir plus sur le foncier disponible et les modalités d'installation ?

**Contactez Basile Talbot, chargé du développement économique de la CCSE : 02.40.27.77.16
b.talbot@cc-sudestuaire.fr**

TRIER PLUS, MIEUX ET la collecte de vos déchets évolue !



PLUS SIMPLEMENT :

À compter du 1^{er} avril prochain, de nouvelles consignes de tri seront mises en place sur le territoire de la CCSE. Parmi les changements les plus notables, les sacs jaunes seront remplacés par des bacs jaunes qui pourront contenir tous les emballages et seront collectés tous les 15 jours. Explications par la mouette t'rieuse, notre nouvelle mascotte.



Au départ, il y a eu le renouvellement des marchés de collecte des déchets (qui a vu la reconduction du prestataire Veolia), conjugué aux objectifs imposés par la loi d'ici 2025 : réduire de 10 % les déchets ménagers et atteindre 65 % de déchets recyclés. Dans ce contexte, la CCSE a saisi l'opportunité de remettre en question ses pratiques. Premier pas décisif : un contrat a été signé avec un centre de tri nouvelle génération géré par le syndicat de Vendée Trivalis. Son atout : il trie tous les plastiques, même les pots de yaourt, barquettes (bien vidées) et autres sacs plastiques jusqu'alors refusés dans les sacs jaunes. « *Aujourd'hui, avant de jeter, on se demande de quel type d'emballage il s'agit. À partir du 1^{er} avril, on n'aura pas d'autre question à se poser que : est-ce un emballage ? Si la réponse est oui, direction le bac jaune !* », nous expliquent Clarisse et Ronan, techniciens au service Environnement de la CCSE.

Du nouveau dans vos bacs jaunes

La vraie nouveauté, c'est donc l'augmentation des déchets éligibles au recyclage. Outre l'acceptation de l'ensemble des emballages plastiques, tous les petits emballages métalliques – capsules, dosettes de café, gourdes de compote à boire, blisters de médicaments, etc., aujourd'hui refusés car trop petits pour être captés par le centre de tri – auront leur place dans les bacs jaunes. En revanche, exit le papier : comme le verre, il devra être déposé aux bornes d'apport volontaire qui seront mises en place à côté des points de collecte du verre, soit environ une centaine de points tri sur les six communes du territoire.



Une collecte des bacs jaunes tous les 15 jours

Trier plus de déchets implique de revoir à la hausse la taille des contenants mis à la disposition des foyers. La CCSE a fait le choix de remplacer les sacs jaunes par des

bacs jaunes, qui seront livrés à l'ensemble des habitants du territoire courant mars, accompagnés d'un kit explicatif. Autre changement notable quant au rythme des collectes des emballages : celles-ci seront désormais organisées tous les 15 jours et

non plus toutes les semaines (le calendrier vous sera communiqué en début d'année). Les bacs ordures ménagères continueront quant à eux d'être collectés chaque semaine.

AUJOURD'HUI



Apport volontaire

VERRE



En sac une fois par semaine

PAPIERS



EMBALLAGES

EMBALLAGES (autres plastiques + petits emballages métalliques)



En bac une fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES

AU 1^{ER} AVRIL 2019



Apport volontaire



Apport volontaire



En bac une fois tous les 15 jours



En bac une fois par semaine

Une mouette t'rieuse pour faire passer le message

Pour aider les usagers à s'approprier ces nouvelles consignes de tri, la CCSE a adopté

une sympathique mascotte, une mouette t'rieuse (cf. encadré). Celle-ci sera présente sur tous les supports de communication déployés pour faire passer les messages-

clés : tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent !

À vous de jouer : trouvez le nom de votre nouvelle mascotte, la mouette t'rieuse !

Les règles du jeu :

- choisir un prénom, un surnom ou inventer un nom,
- 3 syllabes maximum,
- envoyer vos propositions avant le 15 février à 12 h 00 par courrier, mail (environnement@cc-sudestuaire.fr) ou via la page Facebook Sud Estuaire Environnement !



EMBALLAGES ET PAPIERS

LE 01/04
2019

La mouette T'rieuse vous donne rendez-vous !



110000 nos horizons...

À mettre dans le bac jaune à compter du 1^{er} avril



Consignes de tri habituelles



Tous les autres emballages en plastique



Tous les autres emballages en métal

À VOS AGENDAS :

Pour vous aider à vous approprier ces nouvelles consignes de tri, la CCSE organise une réunion d'informations par commune :

- Saint-Viaud : le jeudi 7 mars à 18h30 à la salle du Lac
- Saint-Brevin : le vendredi 8 mars à 18h30 à la salle Etoile de Jade
- Saint-Père-en-Retz: le lundi 11 mars à 18h30 aux salles annexes de la mairie
- Paimboeuf : le mardi 12 mars à 18h30 à la salle Cutullic
- Corsept : le mercredi 13 mars à 18h30 à la salle Joseph Clavier
- Frossay : le jeudi 14 mars à 18h30 à la salle des fêtes



Sylvie Gautreau,
vice-présidente
en charge des
ordures ménagères

Parole d'élue

« En tant que citoyenne, il me semble très important d'agir pour l'environnement en triant toujours plus et mieux. En tant qu'élue, je suis également attachée à la maîtrise des coûts et donc à celle de la redevance ordures ménagères. C'est dans cet esprit que la CCSE a mené, avec les élus et techniciens communaux, une longue réflexion en amont des renouvellements de marché pour repenser ses schémas de collecte de manière de plus en plus vertueuse. »

QUELLE CONSÉQUENCE SUR MA REDEVANCE ?

À cette question que tout le monde est en droit de se poser, la réponse est : AUCUNE ! La mise en place de ces nouvelles consignes a pour objectif de mieux maîtriser les coûts pour ne pas répercuter leur augmentation sur le montant de la redevance payée par les usagers. Depuis trois ans, les tarifs restent inchangés :

FOYER	
1 personne	200 €
2 personnes	232 €
3 personnes	236 €
4 personnes	258 €
5 personnes et plus	262 €
Résidence secondaire	228 €

FOIRE AUX QUESTIONS

POURQUOI REMPLACER LES SACS JAUNES PAR DES BAGS ?

Le sac jaune est en lui-même un déchet, d'où l'intérêt de passer à un contenant durable. Le bac est également plus adapté au nouveau rythme de collecte, tous les 15 jours. Il permettra également des manipulations plus aisées par les agents de collecte.

AVEC UNE COLLECTE TOUS LES 15 JOURS, MON BAC NE RISQUE-T-IL PAS DE SENTIR MAUVAIS ?

Non, puisqu'il contiendra uniquement des emballages, il suffira de bien les vider.

APPORTER MON PAPIER À LA BORNE, C'EST CONTRAIGNANT !

Vous vous déplacez déjà pour le verre, il suffira d'ajouter le papier dont les points de collecte seront situés au même endroit que ceux du verre. Surtout, cela permet au papier de ne plus être souillé par les autres déchets recyclables et donc de s'affranchir de l'étape de tri. Économiquement, c'est un choix gagnant ; écologiquement aussi, puisqu'on évite une étape supplémentaire de transport (le papier part directement vers son usine de recyclage).

CONTACT / INFOS

Service Environnement – 02 40 27 75 15
environnement@cc-sudestuaire.fr
www.cc-sudestuaire.fr

NOUVEAU : Retrouvez-nous et suivez nos actualités sur notre page Facebook Sud Estuaire Environnement !





Bertrand Béchard

BIENVENUE au Repair Café !

« Réparer plutôt que jeter ! » : c'est le credo du Repair Café qui, en quelques mois seulement, est devenu à Saint-Brevin un rendez-vous très attendu. Un vendredi soir par mois, le Son'Art ouvre ses portes à une poignée de bricoleurs experts venus partager leur savoir-faire pour réparer les machines de notre quotidien : fours à micro-ondes, ordinateurs, lave-linge et tout appareil mécanique ou électronique.

Au départ, il y a eu la rencontre de Mickaël Chauvet, animateur du Son'Art, et Claude Le Bail, jeune retraité passionné d'électronique... et de solidarité. À eux deux, ils ont lancé le Repair Café au début de l'année 2018. Rapidement, d'autres « experts » en bricolage les ont rejoints. Leur but : « Pas seulement réparer, plutôt partager nos connaissances », assurent-ils. Passer un bon moment, aussi.

« Tout le monde a un savoir-faire à partager »

Ici, les gens arrivent avec un appareil cassé, ils repartent avec le sourire. Comme cette dame qui, venue faire réparer une lampe, s'est retrouvée à faire elle-même la soudure réparatrice ! Là est tout l'esprit « éducation

populaire » si chère à Claude : « Tout le monde a un savoir-faire à partager ! ». « Les gens sont de plus en plus sensibles à la lutte contre la surconsommation, complète Mickaël. C'est une question d'environnement, bien sûr, mais aussi de budget ». Au début, les visiteurs étaient majoritairement des gens de 50, 60, 70 ans... Au fil des mois, beaucoup de jeunes les ont rejoints. Venus de Saint-Brevin, de la CCSE et même de Saint-Nazaire, tous partagent cette même envie de réparer plutôt que de jeter, donc, mais aussi celle d'apprendre. Un paper-board placé dans un coin de la salle permet aux experts d'aller plus loin dans leurs explications. Dans un autre coin, une table accueille les gourmandises apportées par les uns et

les autres. « La dernière fois, il y avait du pop-corn préparé dans une machine que nous avons réparée la fois précédente ! ». Convivial, tout simplement.

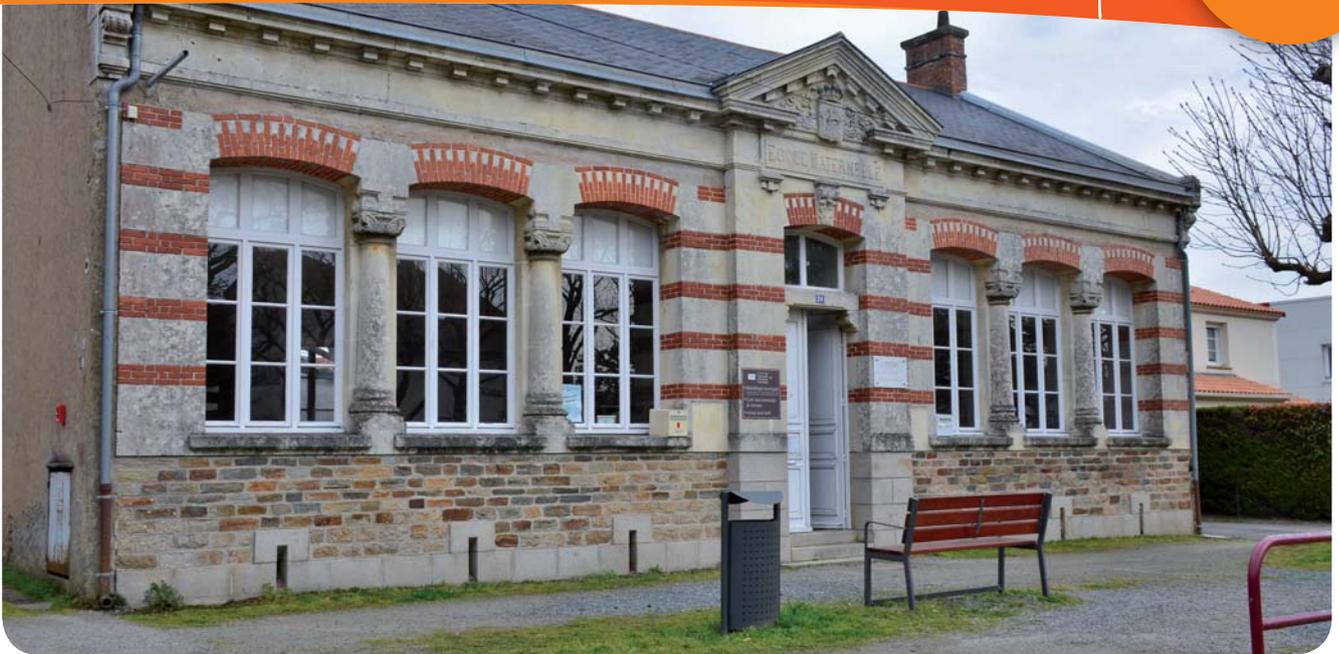
> Repair Café : 1 vendredi par mois de 19h à 22h au Son'Art (Saint-Brevin). Gratuit et ouvert à tous (de préférence sur inscription)

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars
- 19 avril

INFORMATIONS

06 70 40 89 18
m.chauvet@cc-sudestuaire.fr



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE À PAIMBOEUF : de nouveaux locaux pour la fin de l'année

Architecte désigné, choix techniques et acoustiques faits : les travaux de rénovation des locaux de l'école intercommunale de musique à Paimboeuf devraient débuter l'été prochain pour s'achever fin 2019. En avant-première, Le Fil vous en dit plus sur leur nouvelle configuration, en ligne avec le projet pédagogique de la structure.

Avec deux lieux d'enseignement vieillissants – l'un à l'espace Brassens, l'autre sur le chemin de l'estuaire à l'autre bout de la commune – les locaux paimbotins de l'école intercommunale de musique n'offrent plus aux élèves et professeurs des conditions d'accueil et de pratique optimales. Le choix a donc été fait de rassembler l'enseignement à l'espace Brassens en y adjoignant les locaux de la « salle des aînés » attendant.

Un espace totalement réhabilité

La nouvelle école accueillera un auditorium de 120 m² dédié aux auditions, aux répétitions d'orchestre et aux spectacles, trois salles de cours (une pour les cours collectifs, deux pour les cours individuels), un bureau des professeurs et un hall d'accueil. Aux commandes du projet, la CCSE a désigné le cabinet d'architectes brévinçois Averty Delestre pour réhabiliter le bâtiment de 1903, situé dans le périmètre

des Bâtiments de France, sans le dénaturer. Sa façade sera conservée, son isolation renforcée et sa performance acoustique optimisée par un bureau d'études spécialisé. Montant des travaux : 585 000 euros. La CCSE prévoit d'adresser des demandes de subvention, notamment à la Région. L'ensemble de la mise en œuvre du projet fait l'objet d'une concertation rapprochée entre les élus, les architectes et le directeur de l'école de musique.

Une nouvelle dynamique pédagogique

« Pédagogiquement parlant, cette réhabilitation est nécessaire. Nous pourrions accueillir plus d'élèves et mieux, sur un seul site conçu pour la musique », indique Sébastien Blaud. Le directeur de l'école intercommunale de musique se réjouit particulièrement à l'idée que ces nouveaux locaux insufflent une nouvelle dynamique à l'équipe enseignante et favorisent l'émergence de projets transversaux. Ils

accueilleront par ailleurs les répétitions de l'harmonie de Paimboeuf, ainsi que les Alizés.



Raymond Charbonnier,
vice-président de la
CCSE en charge des
travaux :

Parole d'élus

« Nous avons fait le choix de réhabiliter l'école qui dessinera avec la bibliothèque toute proche un point d'ancrage culturel en centre-ville de Paimboeuf et favorisera le lien social, la rencontre et les échanges. »

LA MUTUALISATION des services en action

Dès le début de leur mandat, les élus de la CCSE se sont engagés dans la mutualisation progressive des services supports. Cette année, c'est au tour des services informatiques et des ressources humaines d'officialiser leur mutualisation, après celle des services Finances en 2017/2018.

Comme le rappelle Noëlle Mellerin, vice-présidente de la CCSE en charge de l'administration générale : « *La mutualisation de services communaux et intercommunaux est une solution pour concilier la baisse des ressources provenant de l'Etat et l'exigence continue de qualité du service rendu au public.* »

L'heure est donc à la mise en œuvre d'un chantier complexe : la mutualisation des services informatiques. Saint-Brevin a lancé le bal au 1^{er} mars dernier. Suivra l'intégration progressive des services des autres communes, au cours de l'année 2019. Deux ans de préparatifs auront été nécessaires pour mener à bien les opérations.

Un enjeu majeur : la sécurisation des données

Si l'objectif est d'apporter un meilleur service à la population et une meilleure sécurisation des données, il s'agit également, en coulisses, d'harmoniser les outils métiers et logiciels des communes.

« *Nous passons d'un système 'éclaté' à un système commun*, explique Fabian Cholet, le directeur des systèmes d'information recruté en 2017. *Pour cela, nous avons créé deux salles serveurs, l'une hébergée à la mairie de Saint-Brevin, l'autre dans les ateliers municipaux de la Guerche* ». Sauvegardes, archivages, protection contre les intrusions, mise en place de liens et de fibres optiques pour partager les informations de site à site, accessibilité de chaque poste de travail depuis n'importe quel bureau de la CCSE et des communes... En ce qui concerne la sécurité et le fonctionnement, les enjeux sont majeurs. Montant total de l'investissement : 250 000 euros. L'objectif, à terme, est de voir le déploiement d'un portail Internet, d'un Intranet, d'une messagerie, d'une plateforme de Gestion Relation Citoyens (GRC)...

Du côté des autres services

Parallèlement, l'informatique des écoles du territoire est elle aussi en cours de mutualisation. Elle permettra d'harmoniser et de mettre à niveau les équipements des élèves et des enseignants. De son côté, la mutualisation des services Ressources

Humaines (fiches de paie, carrières, recrutements, gestion des absences, arrêts maladie, etc.) initiée progressivement depuis 2017 démarrera véritablement au 1^{er} janvier 2019. Le service sera à pied d'œuvre pour la CCSE, Saint-Brevin, Frossay, Saint-Viaud et Corsept.



AGENDA de janvier à mars

ESPACE BOBY LAPOINTE / SON'ART

108 avenue du Maréchal Joffre à St-Brevin
Site web : jeunesse.cc-sudestuaire.fr

Vendredi 11 janvier de 19h à 21h
Soirée jeux
Gratuit et ouvert à tous.



Vendredi 25 janvier de 19h à 21h
Scène ouverte

Soirée ouverte à tous les musiciens invités à monter sur scène pour jouer ensemble. Batterie et micro sur place. Pour participer, contacter le Son'Art au 02 40 27 25 26

Vendredi 8 février de 19h à 21h
Soirée jeux
Gratuit et ouvert à tous.

Mardi 19 au mercredi 20 février
Gratifieria

Marché 100% gratuit où chacun est libre d'apporter ou de prendre ce qui lui plaît, ce dont il a besoin. Dépôt : mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 Ouverture : mardi de 13h30 à 18h / mercredi de 13h30 à 17h Organisé par le pôle jeunesse de la CCSE. Renseignements et inscriptions au 02 40 27 29 22 – salle des dunes, Saint-Brevin

Vendredi 8 mars de 19h à 21h
Soirée jeux
Gratuit et ouvert à tous.

Vendredi 29 mars de 19h à 21h
Scène ouverte
Soirée ouverte à tous les musiciens invités à monter sur scène pour jouer ensemble.

Batterie et micro sur place. Pour participer, contacter le Son'Art au 02 40 27 25 26

Vendredi 12 avril de 19h à 21h
Soirée jeux
Gratuit et ouvert à tous.

19 et 21 mars

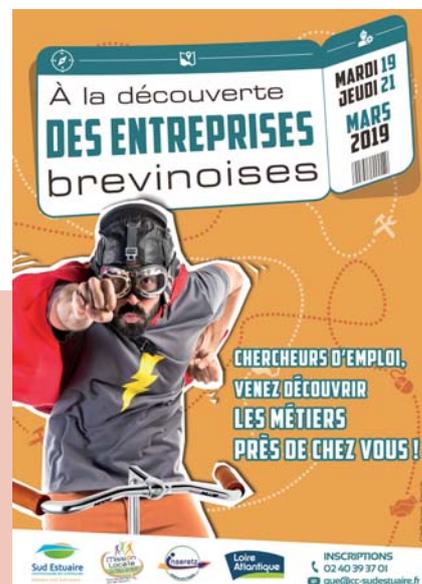
Partez à la découverte des entreprises brévinoises

La Mission Locale du Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire proposent aux chercheurs d'emploi de découvrir de nouveaux secteurs d'activités et métiers à travers des visites d'entreprises et des témoignages de parcours professionnels. Il s'accompagne d'ateliers permettant à chacun de se valoriser dans le monde du travail.

Au programme :

Mardi 19 mars de 8h30 à 16h30 :

- Atelier « Estime de Soi » : adopter une posture professionnelle.
- Atelier mobilité : comment se déplacer, même sans véhicule !
- Atelier de cohésion : activité Kin-Ball.
- Préparation aux visites d'entreprises.



Judi 21 mars de 8h30 à 17h :

- Découverte en vélo des entreprises brévinoises.
- Rencontre avec des employeurs : posez vos questions en direct !
- Se découvrir : comment les autres me perçoivent et quelles sont mes qualités ?

> **Inscriptions auprès du Guichet Unique Emploi à Paimboeuf ou St-Brevin-les-Pins : 02 40 39 37 01 / gue@cc-sudestuaire.fr**



VŒUX À LA POPULATION

Judi 24 janvier à 19h

Salles annexes de la mairie de St-Père-en-Retz, 4 rue du bois roux Yannick Morez, Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire, les Vice-Présidents et l'ensemble des Délégués Communautaires ont le plaisir d'inviter la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.



Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnil-dot
BP 3014 - 44560 Paimboeuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr
Directeur de la publication :
Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice :
Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Camille Lockhart
Conception/mise en page :
www.enola-creation.fr
Crédits photos : CCSE, Jean-Luc Aubin, Bertrand Béchard, Pornic Agglo Pays de Retz, Foucha_Muyard, Le Quai Vert, Véolia

Impression : Offset5
Tirage : 16578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr



À la découverte
DES ENTREPRISES
 brevinoises

MARDI 19
JEUDI 21

MARS
2019



CHERCHEURS D'EMPLOI,
VENEZ DÉCOUVRIR
LES MÉTIERS
PRÈS DE CHEZ VOUS !

Crédit image : Freepik